

La Commission juridique de Syntec Numérique se mobilise afin de soutenir la création du statut d'avocat en entreprise.

Les 350 juristes en entreprises, membres de Syntec Numérique, souhaitent que les parlementaires soutiennent l'article 21 du projet de loi pour la croissance et l'activité proposant la création du statut d'avocat en entreprise.

La France est un pays reconnu pour la qualité de son droit, élément essentiel de l'attractivité d'un pays et de sa compétitivité. Cet atout est aujourd'hui grandement menacé et pour cela, l'évolution de la profession de juriste d'entreprise s'avère fondamentale.

Dans le domaine numérique, le juriste d'entreprise est le garant de la sécurité juridique de l'activité des entreprises innovantes (protection du secret des créations et des inventions, de la propriété intellectuelle, des données notamment). Sa place stratégique, renforcée par son indépendance à l'égard des fonctions opérationnelles, doit être solidifiée.

C'est pourquoi, les juristes d'entreprise doivent être traités à égalité avec les autres juristes de l'Union Européenne dont l'immense majorité bénéficie de ce statut. A défaut, les négociations menées par les groupes et entreprises françaises seront moins efficaces et moins sûres.

Les entreprises bénéficieront évidemment d'un tel statut puisque l'avocat en entreprise possèdera la connaissance « métier », alors que l'avocat libéral apportera lui sa connaissance procédurale et de management du risque global. Elles en bénéficieront d'autant plus que le statut d'avocat en entreprise permettra via le secret professionnel et la confidentialité des correspondances de protéger les discussions des entreprises notamment tournées vers l'exportation de leurs technologies.

Syntec Numérique est à votre disposition pour répondre à vos questions

Agence Wellcom : Elise Plat / ep@wellcom.fr / 01 46 34 60 60

À propos de Syntec Numérique

Syntec Numérique est le syndicat professionnel des entreprises de services du numérique (ESN), des éditeurs de logiciels et des sociétés de Conseil en Technologies. Syntec Numérique représente 1 500 sociétés adhérentes, soit 80 % du chiffre d'affaires de la profession.

Présidé depuis juin 2010 par Guy Mamou-Mani, Syntec Numérique contribue au développement des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages, assure la promotion des entreprises des Logiciels & Services et la défense des intérêts collectifs professionnels. www.syntec-numerique.fr

Contact : Anne-Julie Ligneau / 01 44 30 93 00 / ajligneau@syntec-numerique.fr

Relations presse / Agence Wellcom : Elise Plat / 01 46 34 60 60 / ep@wellcom.fr